

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ambroise, tenue le 28<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2019, à 16:30 heures, à l'Hôtel de Ville, 330, rue Gagnon, Saint-Ambroise, à laquelle étaient présents :

M. Jérôme Lavoie,	conseiller	district no. 1
M. Nicholas Tremblay,	conseiller	district no. 2
Mme Nathalie Perron	conseillère	district no. 3
M. Gabriel Brassard	conseiller	district no. 4
Mme Nathalie Girard,	conseillère	district no. 5
Mme Nicole Dufour,	conseillère	district no. 6

Mme Carolle Perron, Directrice générale

Sous la présidence de M. Deny Tremblay, maire.

Les membres du Conseil présents forment quorum.

Aucun citoyen n'était présent à l'assemblée.

**MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le Maire, Monsieur Deny Tremblay préside et souhaite la bienvenue à tous.

À 16H30, le quorum étant constaté, le maire, Monsieur Deny Tremblay, déclare la séance extraordinaire ouverte en vertu de l'article 157 du Code municipal du Québec.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**Résolution 2019-10-356**

Il est proposé par M. Gabriel Brassard, conseiller  
Appuyé par M. Nicholas Tremblay, conseiller  
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le Conseil municipal de Saint-Ambroise adopte le projet d'ordre en y ajoutant les points suivants à l'article 5 :

**ARTICLE 5 :**

- 5.1 Autorisation d'aller en soumission sur invitation pour l'audit de la Municipalité, la Commission des Loisirs et la Société Ambroisienne de Développement économique (SADE);
- 5.2 40<sup>e</sup> Édition Tournoi hockey mineur : Demande de la gratuité des heures de glace à l'Aréna Marcel Claveau du 26 février au 1<sup>er</sup> mars 2020.

**3. Complexe Socio Culturel : Heures d'ouverture – recommandations du Comité des Loisirs.**

La recommandation du Comité des Loisirs est d'embaucher le personnel nécessaire au bon fonctionnement du Complexe Socio-Culturel.

#### 4. EMBAUCHE :

##### **4.1 Préposé à l'Aréna, aux loisirs et à l'entretien, préposé au déneigement trackless (une seule candidature)**

Dans le dossier d'embauche pour « Préposé à l'Aréna, aux Loisirs et à l'entretien, ainsi que préposé au déneigement trackless » la Municipalité a reçu une seule candidature et la personne s'est désistée.

##### **4.2 Mécanicien chauffeur – journalier spécialisé (une seule candidature)**

Dans le dossier d'embauche pour « Mécanicien chauffeur – journalier spécialisé » la Municipalité a reçu une seule candidature et la personne s'est désistée.

#### 5 AFFAIRES NOUVELLES

##### **5.1 Autorisation à la directrice générale d'aller en appel d'offres sur invitation pour audit de la Municipalité**

###### **Résolution 2019-10-357**

Il est proposé par Mme Nicole Dufour, conseillère  
Appuyée par M. Gabriel Brassard, conseiller  
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le Conseil municipal de Saint-Ambroise autorise la Directrice générale et secrétaire-trésorière à aller en soumission sur invitation pour l'audit de la Municipalité, la Commission des Loisirs et la Société Ambroisienne de Développement économique (SADE) pour les années 2019-2020 et 2021.

##### **5.2 Hockey mineur : Maintien de la commandite pour l'année 2020**

###### **Résolution 2019-10-358**

Il est proposé par Mme Nathalie Perron, conseillère  
Appuyée par M. Nicholas Tremblay, conseiller  
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil municipal de Saint-Ambroise accepte la demande du Tournoi interrégional de hockey mineur de Saint-Ambroise et Falardeau, à savoir la gratuité des heures de glace pour l'ensemble du tournoi à l'exception d'une charge minimale de cinq (5) heures;

**QUE** la Municipalité de Saint-Ambroise accepte la demande du temps de glace, soit du 26 février au 1<sup>er</sup> mars 2020 et du 6 au 9 mars et profite de l'occasion pour leur souhaiter « BON TOURNOI ».

##### **5.3 Demande de M. Jérôme Lavoie pour l'attribution de nouveaux Comités municipaux :**

La demande est refusée étant donné que les membres du Conseil désirent consulter le dossier avant les nouvelles attributions aux différents comités.

#### 6 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question soulevée.

## **7 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La conseillère Madame Nathalie Perron propose de lever la présente séance à 16hrs 52.

Carolle Perron  
Directrice générale

Deny Tremblay  
Maire

Carolle Perron  
Directrice générale